

16.05.2023 - 10:00 Uhr

Transition vers une économie durable : recommandations politiques

Bern (ots) -

Comment concilier progrès économique avec responsabilité sociale et environnementale ? Arrivé à son terme, le Programme national de recherche " Économie durable " (PNR 73) présente des recommandations à cet effet.

Arrivé à son terme, le Programme national de recherche " Économie durable : respectueuse des ressources, tournée vers l'avenir, innovante " (PNR 73) présente un livre blanc contenant des recommandations politiques en vue de la transition vers une économie durable. Destiné aussi bien aux décideuses et décideurs politiques qu'au secteur privé et au grand public, il propose une vue d'ensemble du cadre politique ainsi qu'une série de recommandations et de mesures pour accélérer la transition vers une économie durable en Suisse.

L'importance d'une combinaison de différents instruments

Afin de créer une économie qui protège l'environnement et la nature tout en maintenant notre bien-être, les autorités étatiques disposent d'un large éventail d'instruments politiques, notamment d'instruments réglementaires tels que les interdictions et les prescriptions, d'instruments de marché tels que les impôts et les taxes ainsi que de mesures visant à modifier les comportements telles que les incitations et la mise à disposition d'informations.

Le livre blanc contient des recommandations politiques étayées scientifiquement à l'intention des décideuses et décideurs politiques et économiques afin qu'ils puissent ouvrir la voie à une économie plus durable. Pour reprendre les mots de Gunter Stephan, coprésident du PNR 73 : " La combinaison d'initiatives volontaires et d'incitations légales dans le secteur privé crée une situation gagnant-gagnant qui profite à la nature et accroît le bien-être. "

Cinq axes thématiques

Après cinq années de recherche, le PNR 73 présente des résultats obtenus par les scientifiques de différentes disciplines, souvent en collaboration avec des représentant-es des secteurs privé et public et de la société civile. Regina Betz, coprésidente du PNR 73, explique : " Nous avons collaboré étroitement avec des partenaires du secteur privé et d'autres groupes d'intérêt. Nous avons par exemple développé des modèles d'économie circulaire innovants et financièrement rentables, dans le secteur de la construction et avec les fabricants d'appareils, qui bouclent le cycle des ressources et concilient des objectifs à la fois économiques et écologiques. "

Dans le cadre du PNR 73, la recherche s'est penchée en particulier sur les cinq axes thématiques suivants : production alimentaire et alimentation, économie circulaire, logement et construction, comportement et consommation durables ainsi qu'écosystèmes forestiers.

Dans le domaine " production alimentaire et alimentation ", il a été démontré que la transition du régime à base d'aliments d'origine animale aux aliments d'origine végétale suivant les recommandations de la Société Suisse de Nutrition non seulement réduirait l'impact environnemental de 36 %, mais elle améliorerait aussi la santé tout en diminuant les dépenses. Côté production, les scientifiques recommandent d'encourager les technologies numériques ainsi que de transférer les subventions agricoles aux exploitations éco-efficaces et à la production respectueuse de l'environnement (par exemple végétale). Lors de l'élaboration des mesures commerciales, le gouvernement devrait en outre choisir une approche favorisant l'accès au marché des produits hautement durables tout en permettant de mettre fin aux pratiques de production préjudiciables.

Afin de parvenir à un secteur de la construction climatiquement neutre et utilisant efficacement les ressources d'ici 2050, les scientifiques recommandent la mise en place d'incitations en faveur de l'optimisation des ressources dans la construction et le logement. Les principaux leviers sont l'utilisation des énergies renouvelables dans les bâtiments ainsi que le recours accru aux matériaux secondaires tels que le bois et les autres matériaux ayant un impact environnemental moindre. En parallèle, il s'agit d'augmenter l'acceptation du passage à des surfaces d'habitation plus petites, en particulier dans la catégorie des personnes de 50 ans et plus. Cela nécessite de promouvoir les bâtiments modulaires et adaptables aux situations personnelles (âge, handicap physique, etc.).

Il s'agit là de deux exemples seulement des différents domaines de recherche du PNR 73. Les résultats mettent en évidence qu'un changement de mentalité de l'ensemble des acteur-trices est nécessaire pour encourager les technologies innovantes tant du côté des producteur-trices que des consommateur-trices. Il revient à la politique de promouvoir ce processus par la transparence et l'encouragement des échanges entre, mais aussi au sein des différentes branches. Elle doit en outre créer des incitations et réglementer les activités préjudiciables à l'environnement.

Progrès économique ainsi que responsabilité sociale et environnementale

La transition vers une économie durable en Suisse implique de concilier le progrès économique avec une plus grande responsabilité sociale et environnementale. Afin d'atteindre cet objectif complexe, le PNR 73 recommande aux décideuses et décideurs politiques suisses les actions suivantes :

- soutenir les technologies et innovations durables à l'aide d'instruments financiers durables ;
- intégrer l'empreinte environnementale dans les prix du marché et améliorer la coordination politique entre les services gouvernementaux ;
- faire en sorte que la Confédération montre l'exemple en adoptant des pratiques durables en matière de marchés publics, en réformant les subventions et en imposant des normes environnementales élevées.

La transition vers une économie durable nécessite par ailleurs une communication transparente des conflits d'objectifs et la coordination politique de divers secteurs.

[Comité de direction du PNR 73 \(2023\), Économie durable : recommandations politiques. Livre blanc, Synthèse finale du Programme national de recherche " Économie durable " \(PNR 73\), Fonds national suisse, Berne.](#)

Le PNR 73 : transition vers une économie durable

Le Programme national de recherche " Économie durable " (PNR 73) a été lancé mi-2016 par le Conseil fédéral avec un budget global de 20 millions de francs pour cinq ans de recherche. Il a fondé 29 projets de recherche dans différents domaines tels que l'économie circulaire, la finance, le bâtiment et la construction, les villes et la mobilité, la sylviculture, l'agriculture et l'alimentation, la chaîne d'approvisionnement, le comportement durable et la gouvernance. Le PNR 73 visait à générer des connaissances scientifiques sur une économie durable qui utilise les ressources naturelles avec parcimonie, est source de bien-être et augmente la compétitivité de l'économie suisse.

Programmes nationaux de recherche

Les programmes nationaux de recherche (PNR) sont un instrument d'encouragement du Fonds national suisse (FNS). Leur objectif est de permettre des recherches contribuant à la résolution de problèmes actuels d'importance nationale. Le Programme national de recherche " Économie durable " (PNR 73) s'est tenu de 2016 à 2023.

Le texte de ce communiqué de presse, et de plus amples informations sont disponibles sur [le site Internet](#) du Fonds national suisse.

Contact:

Barbara Dubach;
Responsable du transfert de connaissances du PNR 73;
engageability;
Tél. : +41 79 322 83 43;
E-mail : barbara.dubach@engageability.ch;

Regina Betz;
Coprésidente du comité de direction du PNR 73;
Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW);
Zentrum für Energie und Umwelt;
Tél. : +41 58 934 49 54;
E-mail : regina.betz@zhaw.ch;

Gunter Stephan;
Coprésident du comité de direction du PNR 73;
Université de Berne;
Volkswirtschaftliches Institut;
Tél. : +41 31 684 80 81;
E-mail:gunter.stephan@unibe.ch;

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100906703> abgerufen werden.